

des décisions prises à la dernière session de l'ECOSOC d'améliorer son aptitude à coordonner l'activité de plusieurs membres de la famille des Nations Unies. Dans le domaine de l'assistance, il y a lieu d'intensifier encore la coordination des programmes entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires. Dans le secteur commercial, nous croyons que UNCTAD est en train de devenir un instrument efficace et nous entrevoyons que la deuxième conférence fournira l'occasion de réaliser des progrès sensibles dans le choix d'importants secteurs qui ont préoccupés les comités et le Conseil du Commerce depuis la première conférence. Bien qu'il soit sans doute trop tôt pour parler avec confiance des domaines précis où l'on peut constater des progrès significatifs à la seconde conférence, le débat au sein de ce comité peut nous aider à établir un consensus nécessaire touchant les meilleures perspectives de succès pratique à la deuxième conférence.

Monsieur le Président, je veux maintenant revenir à quelques-uns des sujets précis dont le comité est saisi et auxquels ma délégation porte un intérêt tout à fait spécial. J'ai déjà souligné l'urgente nécessité de renouveler immédiatement la poussée du mouvement d'assistance au développement et des mesures pour améliorer les conditions que les pays donateurs mettent à cette assistance. Au cours de la discussion générale à l'Assemblée Plénière, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a passé en revue ce que le Canada fait actuellement pour réaliser cette conviction. Il a rappelé qu'au cours des trois dernières années, la somme globale rendue disponible par le Canada aux fins d'assistance a augmenté en moyenne au taux de \$50 millions par an et il a pris pour nous l'engagement que nous ferions tout notre possible pour atteindre l'objectif d'assistance de 1 p. 100. Le Ministre des Affaires extérieures du Canada a également énuméré les mesures que nous avons prises pour permettre la plus étroite consultation possible avec les pays bénéficiaires pour planifier l'assistance, pour la varier et pour ajouter un supplément à notre assistance technique et à nos octrois grâce à des prêts à conditions faciles et pour améliorer les conditions de ces prêts. En plus de nos efforts soutenus pour accroître nos programmes d'assistance bilatérale et les rendre plus efficaces, le Canada appuie fermement l'expansion des ressources disponibles pour les programmes multilatéraux bien conçus. Ce fut donc pour moi un plaisir particulier de pouvoir annoncer hier que, sous réserve de l'assentiment parlementaire, une augmentation de notre contribution au programme des Nations Unies pour le développement au montant de 10 millions de dollars américains. Le PNUD joue un rôle de plus en plus essentiel dans la coordination et la mise en